



Les premiers ministres des provinces et territoires collaborent en matière d'économie et en appellent à un meilleur partenariat avec le gouvernement fédéral

30 janvier 2015 – Ottawa (Ontario) – Rencontre hivernale des premiers ministres des provinces et territoires

Les premiers ministres des provinces et territoires se concentrent sur des mesures qui permettront le maintien d'une économie canadienne forte dans le contexte économique international actuel. Les premiers ministres ont échangé leurs points de vue sur le prix des produits de base, sur les fluctuations de la valeur du dollar canadien et sur la façon dont ces changements affecteront leurs cadres budgétaires respectifs.

Les provinces et les territoires continuent de s'adapter à un environnement économique en constante évolution. Bien que le paysage fiscal et économique ait changé depuis la dernière rencontre des premiers ministres, la plupart des défis et des possibilités qui s'offrent à long terme au Canada sont inchangés. Leurs priorités demeurent les investissements dans les infrastructures et ceux liés à l'ampleur des besoins associés au vieillissement de la population.

Unis dans leurs efforts pour stimuler la croissance économique, les premiers ministres se sont engagés à continuer d'investir dans des infrastructures publiques importantes sur le plan stratégique et demandent, à ce sujet, un engagement plus ferme du gouvernement fédéral et un financement fédéral accru.

Les provinces et les territoires sont confrontés aux réalités sociales et économiques associées à une population vieillissante. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'assurer un financement accru pour les services provinciaux et territoriaux destinés à améliorer le bien-être des aînés du Canada, et ce, en tenant compte des particularités de chaque province et de chaque territoire.

Les premiers ministres demeurent résolus à créer davantage de possibilités pour les Canadiens, grâce aux mesures suivantes :

- La réalisation d'investissements stratégiques dans les infrastructures publiques.
- Une collaboration continue en matière de soins aux aînés et de vieillissement de la population.
- La mise en place d'un protocole sur la mobilité des apprentis qui facilitera leur mobilité pendant qu'ils complètent leur certification.
- La poursuite de la collaboration en cours concernant les produits pharmaceutiques, qui permet d'économiser des millions de dollars. Les premiers ministres sont encouragés par les travaux visant à abaisser les coûts des médicaments; les économies annuelles sont estimées à l'heure actuelle à 315 millions de dollars.
- Une réduction des obstacles au commerce et aux échanges économiques à l'intérieur du Canada.
- La poursuite de l'expansion du commerce international, y compris dans des marchés tels que l'Asie.
- Des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les communautés autochtones.

Les provinces et les territoires travaillent ensemble sur ces questions cruciales pour les Canadiens, mais il est important que le gouvernement fédéral apporte également sa contribution en tant que partenaire au sein de la fédération. Les récents changements aux perspectives financières ne modifient en rien le fait qu'à moyen et à long terme, la position financière du gouvernement fédéral est plus solide que celle des provinces et des territoires.

Les premiers ministres ont discuté des priorités auxquelles ils devront s'attaquer pour renforcer l'union économique du Canada, notamment les transferts fédéraux, les soins de santé, l'emploi et la formation de la main-d'œuvre, les infrastructures, l'aide financière en cas de catastrophe et les questions autochtones (consulter la fiche d'information ci-jointe). Soulignant que des élections fédérales auront lieu cette année, les premiers ministres demandent aux dirigeants fédéraux de préciser ce qu'ils entendent faire pour appuyer les provinces et les territoires à l'égard de ces priorités.

- 30 -

Renseignements :
Krista Grant
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
902 368-4564
Cellulaire : 902 394-4616
klgrant@gov.pe.ca

Fiche d'information médias

30 janvier 2015 – Ottawa (Ontario) – Rencontre hivernale des premiers ministres des provinces et territoires

Transferts fédéraux

La disparité fiscale croissante entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces et des territoires a des répercussions sur la capacité des provinces et des territoires à offrir des services de santé, d'éducation et d'autres services publics essentiels, alors qu'ils peinent à équilibrer leur budget. Selon un rapport présenté aux premiers ministres par le Conference Board du Canada en août 2014, cette disparité continuera de s'accroître, à moins que des mesures soient prises pour moderniser les transferts fédéraux au Canada. Le rapport du directeur parlementaire du budget déposé cette semaine indique que la baisse des prix du pétrole risque d'accentuer la disparité fiscale entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les premiers ministres ont concentré leurs discussions sur le financement des soins aux aînés, le développement et le renouvellement des infrastructures publiques – des domaines dans lesquels le gouvernement fédéral n'investit pas suffisamment. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de réinvestir dans ces secteurs.

Infrastructures

Les investissements dans les infrastructures publiques favorisent la croissance économique et créent de l'emploi. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de se joindre à eux en fournissant un financement supplémentaire, au-delà de celui prévu dans le Plan Chantiers Canada, afin d'appuyer les investissements dans le financement des infrastructures jugés prioritaires par les provinces et territoires, lesquels permettront d'accroître notre compétitivité sur le plan économique, maintenant et pour un bon nombre d'années. Les premiers ministres ont convenu que les programmes d'infrastructures du gouvernement fédéral doivent adopter une formule avec financement de base plus un montant par habitant qui permettra des investissements plus stratégiques par tous les gouvernements. Les premiers ministres ont également discuté de l'importance des infrastructures commerciales et ont demandé au gouvernement fédéral d'investir davantage dans les portes d'entrée afin de favoriser le commerce international dans les principaux marchés.

Soins des aînés, santé et vieillissement

Les premiers ministres ont reçu des mises à jour sur la collaboration continue entre les provinces et les territoires dans le cadre du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé en vue de réaliser des économies et d'améliorer la prestation de services de santé. L'Alliance pancanadienne des produits pharmaceutiques (APPP) est un exemple des mesures adoptées et qui continuent de réduire les coûts d'achat des médicaments pour les provinces et les territoires. L'ajout de quatre autres médicaments génériques et de six médicaments novateurs permettra de réaliser des économies supplémentaires évaluées à 40 millions de dollars, ce qui porterait les économies annuelles totales réalisées dans le cadre de l'APPP à 315 millions de dollars.

Les premiers ministres ont aussi reçu une mise à jour sur les progrès réalisés par le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé dans leurs travaux portant sur les soins aux aînés. Ils ont aussi discuté des travaux du Comité de travail sur le vieillissement, qui vise à fournir aux premiers ministres de l'information appuyée par des faits probants concernant les répercussions économiques et sociales d'une population vieillissante.

Emplois et compétences

Une main-d'œuvre compétente est essentielle à la prospérité et les Canadiens devraient disposer des compétences dont ils ont besoin pour répondre aux demandes des marchés du travail d'aujourd'hui et de demain.

- Les premiers ministres ont annoncé une initiative visant à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur du Canada. L'engagement d'aujourd'hui visant à établir un protocole sur la mobilité des apprentis facilitera leurs déplacements entre les provinces et les territoires alors qu'ils complètent leur certification. Une telle mesure est profitable pour les apprentis eux-mêmes, pour les employeurs et pour l'économie du Canada. Chaque gouvernement prévoit la réalisation de grands projets qui s'appuient sur une main-d'œuvre compétente. Un protocole pancanadien relatif aux apprentis aidera à réduire les obstacles à leur mobilité et contribuera à la réalisation de ces projets.

Les premiers ministres ont discuté de leurs préoccupations concernant les changements aux Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) proposés par le gouvernement fédéral. Bien que certains progrès aient été accomplis quant à l'information reçue, les premiers ministres souhaitent être informés davantage sur les répercussions de ces changements pour les Canadiens, et sur leurs coûts. Leurs principales préoccupations sont les suivantes :

- l'augmentation du nombre de clients desservis ne s'accompagne pas d'un financement supplémentaire;
- les exigences administratives augmentent considérablement;
- il y a risque, pour les provinces et les territoires, que la poursuite du financement des EDMT passe par des ententes limitées dans le temps.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'élargir l'admissibilité afin que plus de Canadiens sans emploi puissent recevoir la formation professionnelle dont ils ont besoin, et d'augmenter ses investissements dans les EDMT en conséquence, tout en s'assurant qu'aucune province ni aucun territoire ne soit affecté de manière négative.

Dans ce contexte, les premiers ministres ont demandé aux premières ministres Clark et Wynne ainsi qu'au premier ministre Gallant de diriger les efforts visant à discuter avec le gouvernement fédéral des changements que ce dernier souhaite apporter aux EDMT. Ils feront rapport sur cette question à leurs homologues avant leur rencontre de l'été 2015.

Le Québec a indiqué pour sa part qu'il concentrera ses énergies à améliorer le modèle qu'il a mis en place dans le cadre de l'entente actuelle en favorisant encore davantage l'adéquation formation-emploi.

Énergie

Les premiers ministres sont conscients des effets de la baisse des prix du pétrole sur l'économie mondiale. Les prix de l'énergie ont eu des répercussions sur les budgets de toutes les provinces et de tous les territoires. Bien que la dynamique du secteur de l'énergie a changé, celle-ci demeure un moteur économique majeur de l'économie canadienne. Le Canada dispose de capacités d'approvisionnement substantielles en énergie. Le développement énergétique et l'accès aux marchés pour toutes ces formes d'énergie continuent d'être des priorités.

Les premiers ministres ont réitéré leur engagement à finaliser la Stratégie canadienne de l'énergie, conformément à la vision et aux principes adoptés l'an dernier.

Changements climatiques

Les premiers ministres ont discuté d'actions relatives aux changements climatiques et ont convenu de partager leurs pratiques exemplaires lors du Sommet de Québec sur les changements climatiques, lequel pourrait servir de base aux discussions lors de la COP21 de Paris, en décembre 2015.

Aide financière en cas de catastrophe

Les premiers ministres ont fait part de leur déception devant la récente annonce, par le gouvernement fédéral, de son intention d'imposer des modifications aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC). Ces changements, qui entreront en vigueur le 1^{er} février 2015, réduiront la contribution du gouvernement fédéral aux coûts de l'aide en cas de catastrophe. Au moment où l'on prévoit que la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ira en augmentant en raison des changements climatiques, ces modifications entraîneront un délestage additionnel, vers les provinces et les territoires, des coûts associés à l'aide d'urgence et au rétablissement. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de revenir sur sa décision.

Les premiers ministres réclament également que le programme d'atténuation des catastrophes du gouvernement fédéral soit adéquatement financé et suffisamment souple afin de permettre la mise sur pied de projets permettant d'assurer une meilleure protection contre les inondations, et ce, dans toutes les provinces et tous les territoires.

Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées

Les premiers ministres ont discuté du projet, dirigé par les organismes autochtones nationaux, de mise sur pied d'une table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, qui aura lieu le 27 février 2015 à Ottawa. Ils ont réitéré leur appui massif à l'organisation d'une table ronde et encouragent les ministres fédéraux à y participer.

Enfants autochtones confiés aux services sociaux

Les premiers ministres ont aussi discuté des travaux en cours concernant la surreprésentation des enfants autochtones pris en charge par les services sociaux partout au pays. Les provinces et les territoires inviteront les organismes autochtones nationaux à participer à ces travaux. Les premiers ministres prendront connaissance d'un rapport d'étape à ce sujet lors de la rencontre estivale.

Sécurité

Les premiers ministres invitent les Canadiens à demeurer vigilants à la suite des attentats terroristes survenus à Ottawa en octobre dernier, et à Paris, au début de janvier. Les premiers ministres estiment que la sécurité des personnes constitue un droit fondamental aussi important que la liberté d'expression sur laquelle repose notre démocratie. Les premiers ministres affichent une détermination commune pour que ces droits et nos libertés fondamentales soient protégés.

- 30 -

Renseignements :

Krista Grant

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

902 368-4564

Cellulaire : 902 394-4616

klgrant@gov.pe.ca